



Compte Rendu Succinct

Séance du 18 décembre 2012

L'an deux mille douze et le dix-huit décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROTGER, Maire.

Etaient présents : M. ROTGER Michel – M. THENET Jean-Pierre - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie – M. DUPONT Gérard - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme CARAVEL Pascale - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. LEROY Pierre - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - Mme BROUSSE Patricia - M. MILLET Gérald - Melle BORSATO Louise - Melle OUARTI Farah – M. RECOUVREUX Robert - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés : Melle FEVRE Déborah - Melle BOUTEILLE Isabelle

Absents excusés représentés : M. RUET Guillaume (procuration à Mme BEAUDOUVI Anne-Marie) - M. CAMBAZARD Nicolas (procuration à Melle BORSATO Louise) – Melle IGOLEN Marie (procuration à M. MILLET Gérald)

A été nommé secrétaire : Melle OUARTI Farah

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Le Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2012.

Le Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2012.

I. INFORMATION

Le terrain situé en partie nord de la ZAC 6NA vendu à la société Sainte Jeanne a été payé le 30 novembre 2012 pour un montant de 956 400 € HT (1 135 330, 09 € TVA sur marge comprise).

II. DELIBERATIONS

I AFFAIRES FINANCIERES

Lors de sa séance du 18 décembre 2012, le conseil municipal :

- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'ajouter exceptionnellement à l'ordre du jour la décision modificative N° 3 du budget principal – exercice 2012

DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2012

- **DECIDE** à l'UNANIMITE de procéder au réajustement du chapitre 012 « Charges de Personnel » à hauteur de 20 000 € prélevé sur le chapitre 011 suite à l'impact de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

Redevance spéciale gros producteurs d'ordures ménagères 2013

- **AUTORISE** à l'UNANIMITE le maire à signer les nouveaux contrats actualisés avec la dotation de nouveaux bacs identifiables et pucés à compter du 1^{er} janvier 2013, pour la gestion de la pré-collecte et collecte des déchets gros producteurs n°166 pour la mairie et n°167 pour les écoles reconductibles par année civile;

Proposition d'adhésion au dispositif « carte Culture »

- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'adhérer au dispositif « Carte Culture » à destination des étudiants et **AUTORISE** le Maire à signer les conventions avec le Grand Dijon. Les étudiants concernés pourront bénéficier du tarif unique de 5,5 € sur les billets de spectacle vivant et 3,5 € sur les séances de cinéma « Art et Essai ». La Carte culture étudiants est vendue au tarif unique de 5 €.

Convention de partenariat pour l'Organisation du Service Public d'Orientation

- **DONNE** à l'UNANIMITE son accord pour que le Point Information Jeunesse (PIJ) de Chevigny-Saint-Sauveur intègre le dispositif « Service Public d'Orientation » par le biais d'une convention avec le CRIJ de Bourgogne et **AUTORISE** le maire à signer la convention de partenariat avec le CRIJ pour l'organisation du Service Public de l'Orientation du Bassin d'Emploi Dijonnais.

Marché de fabrication et livraison des repas en liaison froide pour les écoles, le centre de loisirs et le club jeunesse

- **APPROUVE** à l'UNANIMITE le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée pour la conception de repas avec livraison des denrées alimentaires et des ingrédients et la livraison en liaison froide dans les quatre restaurants scolaires, le centre de loisirs et le Club Jeunesse pour un montant estimatif de 187 000 euros HT par an pour 71 000 repas annuels servis et 8 800 goûters annuels et **DECIDE** que le marché sera lancé pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, soit 4 ans.

Enquête publique - Avis sur la demande présentée par la société DIJON ENERGIES

- **EMET** à l'UNANIMITE un avis favorable à la demande de la société DIJON ENERGIES, dont le siège social est situé 18-20 rue du Docteur Quignard à Dijon, d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter une chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur du Grand Dijon, sur le territoire de Dijon, Boulevard du Docteur Petitjean.

Enquête publique – Avis sur le projet d'aménagement du parc d'activités de l'Est dijonnais

- **EMET** par 30 voix pour et 1 abstention (M. GAUTHIER Pascal) un avis favorable, sous réserve que l'environnement soit préservé, à la demande de la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise, concernant le projet d'aménagement du parc d'activités de l'est dijonnais, une enquête publique est en cours depuis le 5 décembre 2012 pour se terminer le 12 janvier 2013 inclus.

Lotissement « L'Allée des Troubadours » : Dénomination des rues

- **DECIDE** par 29 voix pour et 2 abstentions (M. GAUTHIER Pascal et Mme HAZHAZ Dénia) de dénommer les voies qui desserviront les rues du lotissement « L'Allée des Troubadours », comme suit : Colette Renard, Barbara, Cora Vaucaire, Boris Vian, Georges Brassens, Henri Salvador, Daniel Balavoine et Catherine Sauvage.

Acquisition des parcelles ZA n°73, 88, 90, 548, 549, 556, AR n°255 à la succession de Madame DE CAMBOURG

- **EMET** par 27 voix pour et 4 abstentions (M. POIREL Denis – Mme HAZHAZ Dénia - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian) un avis favorable à l'acquisition des parcelles ZA n°73, 88, 90, 548, 549, 556, AR n°255 d'une superficie totale de 56 001 m² au prix de 168 000 euros suivant l'avis du Directeur des Services Fiscaux, en vue d'acquérir des espaces boisés contigus à l'emplacement réservé n°9 du POS relatif à la création de l'arboretum.

Acquisition de la parcelle ZC n°81 à Messieurs Alain et Szymon SAVINSKI

- **EMET** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à l'acquisition de la parcelle ZC n°81 d'une superficie de 34 059 m² appartenant en indivision à Messieurs Alain et Szymon SAVINSKI au prix de 396 017 euros suivant l'avis du Directeur des Services Fiscaux.

Partie nord de la ZAC 6NA – Vente des îlots 2a, 2b, 2c, 3a et 3b

- **EMET** par 23 voix pour et 8 abstentions (Mme BROUSSE Patricia - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la cession de l'îlot 2a d'une surface de 3000 m² à la SCI en cours de constitution représentée par Monsieur NURETTIN CIP au prix de 75 € HT, soit 225 000 € HT (267 244, 50 € TTC),
- **EMET** par 23 voix pour et 8 abstentions (Mme BROUSSE Patricia - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la cession de l'îlot 2b d'une surface de 3000 m² à Société ESPACE PARE BRISE représentée par Monsieur DELAGOS au prix de 75 € HT soit 225 000 € HT (267 244, 50 € TTC),
- **EMET** par 23 voix pour et 8 abstentions (Mme BROUSSE Patricia - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la cession de l'îlot 2c d'une surface de 1230 m² à Monsieur Christian RENAULT au prix de 75 € HT soit 92 250 € HT (109 570, 24 € TTC),

-
- **EMET** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la cession de l’îlot 3c à la société ESPRIT HOME représentée par Monsieur Thierry TRICON d’une surface de 1900 m² au prix de 65 € HT soit 123 500 € HT (146 530, 85 € TTC),
- **EMET** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la cession de l’îlot 3b d’une surface de 1290 m² à la SCI La Chevignoise représentée par Monsieur Lakhdar BERHAB au prix de 65 € HT soit 83 850, 00 € HT (99 486, 73 € TTC),

Lotissement communal «Le Clos en Mont Vaux » : Vente des lots 2 et 3

- **EMET** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la vente du lot n° 2 cadastré AM n°490 d’une surface de 606 m² à Madame Rahma EZZEJJARI au prix de 109 080 € HT soit 123 177, 52 € TTC,
- **EMET** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) un avis favorable à la vente du lot n° 3 cadastré AM n°487, 492, 494, 500 d’une surface de 670 m² à Monsieur Patrick VAUGIN au prix de 120 600 € HT soit 132 352, 28 € TTC.

Le Maire de Chevigny Saint Sauveur

M. ROTGER

NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.